

INTERVIEW DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ACCORDÉE AUX "DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE", PARUE LE JEUDI 22 NOVEMBRE 1984.

22 NOVEMBER 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Vous venez à Strasbourg présider les cérémonies de commémoration de la Libération, c'est un hommage rendu à une page glorieuse du passé, n'est-ce pas également l'occasion de formuler un message pour l'avenir ?

- LE PRESIDENT.- Dans le -cadre des cérémonies nationales visant à commémorer, tout au long de l'année 1984, le 40ème anniversaire de la Libération de la France, j'ai, en effet décidé de présider celles qui ont été prévues à Mulhouse jeudi matin et à Strasbourg vendredi matin, à quoi s'ajoute le monument de Lattre à Colmar. J'avais agi de même le 6 juin pour célébrer le débarquement allié sur les côtes normandes. C'est dire l'importance que j'attache aux deux seules circonstances historiques que j'ai retenues parmi celles, très nombreuses qui m'on été proposées par les maires de communes où se sont pourtant déroulés des événements très remarquables en 1944. La Normandie & l'Alsace. Au-delà des combats d'il y a quarante ans j'y vois comme un symbole de l'Histoire de la France. Et donc, vous l'avez dit, un message pour l'avenir.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ce que l'on a appelé "l'affaire du synchrotron" a provoqué en Alsace un mouvement de mécontentement d'une ampleur sans précédent. Comprenez-vous les raisons de cette "colère alsacienne" ? Que comptez-vous faire pour l'apaiser ?

- LE PRESIDENT.- La localisation géographique du synchrotron est une décision qui relève du gouvernement et non pas du Président de la République. Le contraire ne sera conforme ni à la réalité, ni à une conception raisonnable de l'exercice des pouvoirs qui me sont confiés.

- Bien entendu, je ne contredirai pas le gouvernement qui assume ses responsabilités. Mais je crois cette précision nécessaire, compte-tenu de ce que j'ai entendu dire ici et là des intentions de nombreux élus d'Alsace à mon égard.

- Je comprends la déception des Alsaciens. Sur le fond, c'est évident. Sur la forme, puisque le contrat de plan avait autorisé un espoir pour votre région et que la décision prise eût mérité d'être expliquée en temps utile. Mais je remarquerai que la déception de l'Alsace a été précédée par la déception de Midi-Pyrénées qui, en échange de l'implantation du synchrotron en France, a dû renoncer à la soufflerie cryogénique qui sera installée en Allemagne. Il s'agit, voyez-vous, d'un projet européen qui entraîne pour nous des contraintes. On ne peut oublier non plus que Grenoble avait des titres scientifiques à revendiquer un choix qui lui fût favorable.

- Quant à l'opportunité de ma visite en Alsace, je rappelle que la date en avait été fixée plusieurs mois avant la décision sur le synchrotron. Il n'a jamais été question, dans mon esprit, d'en changer. Pour les raisons que je viens d'exposer et pour une autre, à mes yeux déterminante : le Président de la République représente la France, toute la France, les Français, tous les Français. Donc l'Alsace et les Alsaciens. J'irai célébrer chez vous ce qui nous est commun : l'unité de la France, sa grandeur, sa foi dans l'avenir.\

QUESTION.- Plus qu'aucune autre région l'Alsace a totalement joué le jeu de la décentralisation avec les gouvernements Mauroy et Fabius. Il y avait des relations normales, franches et décripées. Le choix du synchrotron brise ce bon climat et pose un problème de fond quant à la crédibilité de la décentralisation dont vous avez dit qu'elle devait être "la grande affaire du septennat". Comment peut-on garantir l'exécution des engagements contractuels entre l'Etat et la Région ?

- LE PRESIDENT.- La décentralisation est l'une des réformes les plus importantes que j'ai voulues et décidées. Et c'est le gouvernement de M. Pierre Mauroy qui l'a fait adopter contre le vote de la plupart des députés et sénateurs de l'opposition. Les compétences qui appartenaient à l'Etat et qui ont été transférées aux régions et départements ont été financées au centime près. Pour le synchrotron, la décision appartient à l'Etat, pas à la région. Il ne s'agit donc pas d'une compétence décentralisée. Il ne faut pas oublier non plus que l'Etat a signé avec la région Alsace un contrat de plan comportant de la part de l'Etat plus de 1100 millions de francs de concours sur 5 ans, qui seront affectés à la

construction de routes (375 millions de francs), à la formation et à l'enseignement supérieur (171 millions de francs), à la culture (146 millions de francs), à la recherche et au transfert des technologies (55 millions de francs). Cet effort financier sera fait, à condition bien évidemment que la région et les autres partenaires locaux exécutent leur partie du contrat. L'Alsace, loin d'être oubliée ou négligée, a reçu en 1984 40 % des crédits du Centre national de la recherche scientifique. Ce sera 50 % en 1985. Elle a vu l'implantation au cours de ces trois dernières années d'un centre de calcul rénové à Strasbourg, d'un laboratoire de biologie moléculaire des plantes, d'un institut de recherche polytechnique à Mulhouse et d'un institut supérieur de gestion, entre autres choses.\

QUESTION.- L'Alsace comptait sur le synchrotron pour constituer un véritable pôle de développement scientifique et technologique et devenir enfin ce qu'on lui promet d'être depuis longtemps : la vitrine rhénane de la France qui gagne. Faut-il que les Alsaciens se résignent à ne plus croire en cette promesse faite et réitérée à plusieurs reprises ?

- LE PRESIDENT.- Quand vous dites que l'Alsace comptait sur le synchrotron pour constituer un véritable pôle de développement scientifique et technologique, vous semblez oublier que le pôle alsacien, et tout particulièrement strasbourgeois, existe déjà et qu'il est reconnu sur le plan international dans des domaines aussi divers que la biologie, la chimie, les biotechnologies, la physique des matériaux.

- Ces acquis de la recherche alsacienne renforcent la dimension européenne de Strasbourg. A-partir de là se créeront de nouvelles industries sur le modèle, par exemple, de ce qui a été brillamment réussi avec la société Transgène.

- L'Alsace européenne ? Vitrine rhénane de la France ? Les positions que j'ai prises et fait adopter pendant ma présidence de la Communauté `CEE` pour que se fasse l'Europe ont-elles besoin d'être ici rappelées ?\

QUESTION.- Dans votre récente interview à l'Expansion, vous avez très nettement marqué votre "ancrage à gauche". Est-ce dire que l'esprit des réformes de 1981 va être ressuscité et que le temps de la "pause idéologique" pour cause de gestion est terminé ?

- LE PRESIDENT.- Je suis tout simplement fidèle à mes engagements. Certes, nous ne pouvons réaliser en trois ans et demi ce qui a été prévu pour sept ans. Mais on a beaucoup, beaucoup fait, dans la ligne de ce que j'avais annoncé aux Français en 1981, et compte tenu des rigueurs de la crise. Qui a parlé de "pause idéologique" ? L'esprit des réformes n'est pas mort et n'a donc pas à ressusciter. Je cherche à servir la France en accomplissant ce que je lui ai proposé. Aujourd'hui, qui est contre la décentralisation ? contre la cinquième semaine de congés ? contre la retraite à 60 ans ? contre les 39 heures ? contre l'effort fait pour les allocations familiales ? contre la démocratisation du secteur public ? contre les lois Auroux ? contre la suppression des juridictions d'exception ? contre l'augmentation considérable des effectifs de police et de gendarmerie ? contre la politique française au tiers monde ? contre la politique extérieure d'indépendance et de solidarité de la France ? contre la création des offices agricoles ? contre les dispositions en faveur des artisans ? Arrêtons là. La liste serait longue. Je sais bien que des réformes comme les nationalisations ou l'abolition de la peine de mort font l'objet de vifs débats. Mais il faut que l'on sache que nous ne reviendrons pas là-dessus.

- Quoi qu'il en soit, ce qui relève du choix politique ne doit pas être confondu avec ce qui relève de l'unité nationale. J'y veille, croyez-moi, avec scrupule.\

QUESTION.- Quelle est votre position actuelle sur la durée du mandat présidentiel ? Les rumeurs faisant état d'un possible référendum sur l'instauration d'un quinquennat sont-elles fondées ?

- LE PRESIDENT.- Méfiez-vous des rumeurs. Et puis il faut un temps pour tout.

- QUESTION.- Raymond Barre, dans une interview récente aux "Dernières nouvelles d'Alsace" estime que "la vie politique va devenir intenable". Que pensez-vous du climat politique actuel chargé de passions ?

- LE PRESIDENT.- Il est vrai que nombre de dirigeants de la droite n'ont pas vraiment accepté la légitimité du pouvoir élu par le suffrage universel en 1981. D'où la petite guerre au couteau qu'ils mènent contre lui. Cela ne sert pas la République, c'est le moins qu'on puisse dire.\